



**Formation des élus des communes
forestières du Pays du Grand Briançonnais
Briançon – 28 février 2005**

**« La gestion durable des forêts et l'enjeu bois-
énergie pour les communes »**

8h45 - Accueil des participants

**par Madame Bouchet, présidente des Communes forestières des hautes Alpes
et Monsieur Pierre Chamagne du Pays Grand Briançonnais**

9h00-9h45 : La gestion durable des forêts – présentation de la démarche PEFC
Animateurs OFME-PEFC

- Rappel de l'origine et du concept de gestion durable des forêts
- Présentation de la démarche PEFC en France et son fonctionnement régional.

**9h45-10h45 : Quel bénéfice et quel intérêt pour une commune ? Le mécanisme
d'adhésion des propriétaires** *Animateurs : ONF, OFME - PEFC*

Intérêt de la démarche : atouts et gains d'une certification de la gestion de la forêt communale, quelles retombées pour une commune ?

Mécanisme d'adhésion : Comment adhérer ? Quelles obligations ? Quel coût ? L'appui technique et financier de l'Association Départementale et de la Fédération Nationale des Communes Forestières pour l'adhésion de chaque commune

**10h45-12h30 : Incidence de la démarche PEFC sur l'amélioration de la gestion des
forêts communales et des politiques locales** *Animateurs : ONF, OFME – PEFC*

Les engagements de l'Office National des Forêts et de l'Union Régionale des Communes Forestières : Présentation des engagements pris qui concernent particulièrement la gestion des forêts communales - lien avec la démarche qualité de l'ONF (Certification ISO).

Les engagements des propriétaires forestiers.

Les engagements des professionnels de la filière bois : Témoignage d'une entreprise « certifiée » PEFC

12h30 Repas

(offert par l'association des communes forestières des Hautes Alpes)



14h30 – 15h15 : Le point sur le bois-énergie (OFME- MRBE)

- Le combustible bois énergie : Quel type - Idées reçues et idées fausses
- Les atouts d'une valorisation en bois-énergie de la ressource forestière
- l'état des lieux des projets en région PACA, dans le département 05 et sur le territoire du Pays
- Le fonctionnement des chaudières automatiques à bois

15h15-16h : Les étapes à franchir de l'idée de projet à sa réalisation ? (MRBE, COFOR 05)

- le fonctionnement de la mission régionale bois-énergie et des relais départementaux : Qui fait quoi
- Les étapes et procédures sur la base d'un exemple de projet à l'étude par une (ou plusieurs) collectivité(s) : analyse d'opportunité, étude de faisabilité, maîtrise d'œuvre...
- exemple d'implication de collectivités dans l'émergence d'une filière bois-énergie locale et la création de chaufferie bois : Témoignage d'une collectivité engagée dans la démarche

16h-17h : Quelles ressources utilisables et quelle garantie pour un approvisionnement sécurisé et de qualité ? (ONF, FIBOIS, CSEFS, CCI, COFOR, MRBE)

- Comment les ressources forestières du territoire peuvent-elles alimenter une ou plusieurs chaudières collectives bois-énergie ?
- Comment mobiliser de façon régulière et suffisante de la plaquette bois-énergie à partir des ressources locales ? (Modes de récolte, exploitation, coûts de production, approvisionnement et commercialisation,...) : circuits, partenaires, coûts du marché
- Peut-on mettre en place des contrats d'approvisionnement pour valoriser les forêts du territoire ?
- Quels outils pour sécuriser l'approvisionnement des chaufferies ?